

# FMC

Jean-Claude Montigny

Les grandes manoeuvres continuent à se développer à tous les niveaux, autour des trois pôles de cette formation devenue désormais obligatoire : production, validation et accréditation, financement. Les protagonistes se regroupent eux aussi, outre le clivage généralistes/spécialistes, autour de plusieurs pôles : syndical, ordinal, universitaire, associatif, avec une nouvelle venue et "rivale", la Fédération Nationale des Sociétés savantes (avec pour la psychiatrie la F.F.P.), enfin les financeurs et producteurs privés que sont les laboratoires pharmaceutiques (sans place désignée dans l'organigramme officiel) - Caisses et Ministère visant au contrôle des programmations...

Mais la vitalité - et surtout l'indépendance - de cette FMC dépendra en grande partie de la dynamique locale et régionale pour autant que le carcan bureaucratique ne compromettra pas leur vitalité.

C'est cette dernière perspective qu'entend privilégier l'A.F.P.E.P. Tel est le sens de la lettre qu'adressait J.C. MONTIGNY, dès novembre 96, aux responsables d'Associations Régionales :

*«L'A.F.P.E.P., depuis 1972, s'est toujours attachée à promouvoir les connaissances et les échanges tant sur les pratiques que sur les théories (...)*

*Il est indispensable de nous organiser et de mettre en place un réseau entre les régions constituant ainsi une sorte de trame vivifiante pour la FMC et, pourquoi pas, un collège dans l'avenir.*

*Je vous propose un projet, que les associations déjà très actives au sein des départements voire des régions coordonnent leurs actions et organisent, à partir d'un ou plusieurs thèmes, un cycle de formation mensuel ou bimensuel pour l'année 1997, au niveau régional. Ce travail peut, par la suite, se matérialiser par une action annuelle régionale.*

*Ainsi, c'est une façon, et de maintenir la créativité de chaque association, et d'étendre les échanges à un niveau inter-associatif.*

*Promoteur de ce nouveau type d'organisation pour la FMC, l'A.F.P.E.P. se donnera pour mission de coordonner, de faire reconnaître et accréditer vos actions et de délivrer des attestations de FMC. Pour cela je vous demande de me faire parvenir le plus rapidement possible, le modèle d'organisation et le type d'action que propose votre association dans votre département et votre région.*

*Suite à ce premier maillage nous pourrions dupliquer dans d'autres régions et à des moments différents, les actions de formation de chacun et enfin établir un programme de formation pour l'année à partir des thèmes retenus dans les différentes régions.*

*Il est temps de lier nos savoirs et de faire valoir notre savoir-faire. L'armature d'un tel réseau constituera une pierre angulaire à l'organisation et à la validation de notre formation rendue obligatoire à partir de 1997.»*

Les **statuts des fédérations régionales** à mettre en place dès à présent, comme dans le Rhône-Alpes, doivent être rapidement déposés (Association 1901). Vous trouverez ci-après le texte de l'Article 2 définissant l'objet social de ces fédérations.

«La fédération se donne pour but :

- de promouvoir en psychiatrie une FMC de qualité en fédérant les différents associations.

- de garantir la qualité, la pluralité et l'indépendance d'une FMC départementale et régionale dans le domaine de la santé mentale.
- de coordonner, faciliter et organiser les différentes actions de FMC du psychiatre.
- de favoriser une réflexion innovante en matière de FMC.
- de proposer des thèmes validants au CN FMC, et au CR FMC ceux ayant une spécificité régionale.
- d'être la représentante de la spécialité psychiatrie en FMC auprès des instances administratives régionales et de toute institution de la région ayant pouvoir sur l'organisation de la FMC (Ordre des Médecins, Unions Professionnelles, Université...), y compris en nommant des experts psychiatres représentant la profession auprès du CR FMC.
- de défendre la singularité et la spécificité de chaque association.»

Le Dr J.C. MONTIGNY, chargé de ce dossier à l'A.F.P.E.P., se tient à votre disposition pour vous piloter dans ce travail de coordination régionale et de réalisation de vos projets.